

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 3 (1903-1904)
Heft: 52

Artikel: L'Athénée de Lausanne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029794>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2. Mitunter weicht von meiner Brust.
3. Gleich jenem Luftgespenst der Wüste.

4. Der Geier Schmerz flog nun davon.

Op. 3. Deux chants pour une voix et orchestre.

1. Stille der Nacht (G. Keller).
2. Landung (R. Dehmel).

Op. 4. Six lieder pour une voix et piano.

1. Die Stadt (Th. Storm).
2. Wälsch-Tirol (L. Jakobowsky).
3. Weinachtslied (Th. Storm).
4. Mit schwarzen Schwingen naht die Nacht.
5. Das Kätzchen (K. Brusse).
6. Meeresstrand (Th. Storm).

Op. 5. Deux chants pour baryton et piano.

1. Oktoberlied (Th. Storm).
2. Der Landstreicher (Jakobowski).

Op. 6. Aus Odysseus' Fahrten, poème symphonique pour grand orchestre.

1. Ausfahrt und Schiffbruch.
2. Die Insel der Kirche.
3. Die Klage der Nausikaa.
4. Odysseus' Heimkehr.

On se plaît à reconnaître la maîtrise absolue de l'orchestre chez le jeune compositeur, ainsi qu'une logique parfaite dans l'architecture, les développements, etc. L'avenir appartient à ce génie qui s'annonce.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

L'Athénée de Lausanne.

La municipalité de Lausanne — et dans le cas particulier l'initiative de M. B. van Muyden, syndic, s'est montrée prépondérante — a élaboré et soumet au Conseil communal un projet d'Athénée, comprenant grande et petite salles de concert, devant servir aussi aux expositions de peinture, une salle pour réunions de sociétés et un jardin d'hiver avec terrasse pour concerts d'orchestre, lequel paraît aussi bien étudié au point de vue financier qu'au point de vue architectural. Ce projet n'est sans doute pas définitif. La grande salle à elle seule a été prévue pour 1500 au-

diteurs, ce qui paraîtra sans doute exagéré pour une ville comme Lausanne. Une salle de 1200 places assises, ce nombre pouvant être porté à 1500 en supprimant la séparation entre la grande et la petite salle, serait tout à fait suffisante, et le projet ainsi réduit et rendu par là moins coûteux n'en serait que plus facilement réalisable.

La question de l'emplacement, qui paraissait susceptible de diviser l'opinion, a réuni les suffrages des principaux intéressés : patrons d'hôtels et Société de développement se sont ralliés au projet municipal, de sorte que la principale pierre d'achoppement se trouve écartée. L'emplacement en question se trouve au bout de l'esplanade de Montbenon, un peu plus loin que le Tribunal fédéral et à la hauteur de la grotte environ. Il y a là des terrains qui sont propriété communale et que la ville céderait contre remise d'actions de second rang, sans intérêt, à la société immobilière disposée à entreprendre à son compte la construction. L'entrée principale serait sur l'esplanade même. Le petit chemin de Villars serait déplacé vers l'ouest — déplacement prévu du reste.

Le coût du bâtiment, terrain compris est évalué à un peu plus d'un million.

Pour en faciliter la construction, la municipalité propose de garantir à la future société de l'Athénée un emprunt hypothécaire de 500,000 francs. Cette garantie pourrait être donnée sans grever le budget communal 1° grâce à un droit sur les billets de spectacle ; 2° à une taxe de cure imposée aux étrangers en séjour dans les hôtels.

Tout cela semble bien compris et un grand comité vient de se constituer, composé de patrons d'hôtels, de délégués de la Municipalité, de la Société de développement, de l'Union des sociétés lausannoises, de l'Orchestre symphonique, etc. pour préparer la constitution de la société immobilière du futur Athénée et la réunion du capital-actions nécessaire. On peut donc bien espérer que la « Grande salle », réclamée depuis si longtemps et considérée par beaucoup comme une irréalisable chimère, va passer dans le domaine des réalités pratiques.

Cela est très réjouissant, car il y a là pour l'institution de l'orchestre symphonique une question de vie ou de mort. Jusqu'ici, cet orchestre s'est maintenu grâce surtout à la générosité privée. Les sacrifices considérables consentis par un mécène intelligent ont doté Lausanne de cet agent de culture et d'éducation admirable qu'est un bon orchestre permanent. La ville a fait de son côté ce qu'elle a pu en subventionnant l'entreprise dans la mesure de ses ressources. Il est clair cependant que tout cela resterait insuffisant. La création d'une « société de l'orchestre symphonique » avec parts minima de dix francs rendra des services, sans doute, mais il ne faut guère compter sur ce rouage pour combler à lui seul le déficit que l'exploitation de l'orchestre dans les conditions actuelles ne peut manquer de causer. Ce qu'il faut avant tout pour mettre l'institution elle-même à l'abri des surprises, c'est créer à l'orchestre des ressources nouvelles et en particulier lui fournir un local où il puisse en toute saison fonctionner, en donnant satisfaction aux clientèles les plus variées. L'Athénée conçu par M. van Muyden et ses collègues répond parfaitement à ce besoin comme à bien d'autres. Il se rendra rapidement indispensable, au point qu'on se demandera comment Lausanne a pu si longtemps vivre sans lui.

Le rapide développement de la ville qu'accélélera encore l'ouverture du Simplon au trafic international, rend du reste l'entreprise suffisamment sûre même au point de vue financier. Le budget prévu pour le projet est maintenu dans des limites si raisonnables qu'il ne peut guère réserver que des surprises agréables à l'épreuve.

Enfin la ville comptera un beau monument de plus, admirablement situé au point de vue décoratif, et qui contribuera pour une bonne part au développement des quartiers de l'ouest surtout. Il faut donc souhaiter bonne chance au grand comité dont il a été question plus haut.



Lettre de Lausanne.

Voici venir Pâques, son trousseau de clés à la main ; l'une après l'autre, il va fermer nos salles de concert. Au malheureux critique, condamné aux travaux forcés du compte-rendu quasi-quotidien, sa venue apporte un réel soulagement. Après avoir tant emmagasiné, il va pouvoir maintenant ruminer à son aise toutes les belles choses entendues et revivre lentement par la pensée tant d'exquises, mais brèves sensations.

Depuis ma dernière lettre nous avons eu trois concerts d'abonnement et le concert au bénéfice de M. Hammer. Celui-ci nous a quitté huit jours pour aller à Berlin diriger trois concerts de l'orchestre philharmonique, ce qui nous a valu de voir une fois M. Gustave Doret au pupitre. Disons tout de suite que la redoutable critique berlinoise s'est montrée exceptionnellement favorable à notre excellent mæstro. A une ou deux exceptions près, toute la presse de Berlin a reconnu les éminentes qualités de directeur de M. Hammer. Nous n'avons pas besoin de ce témoignage pour savoir ce que nous devons penser de notre chef d'orchestre : nous avons eu assez d'occasions de juger de son savoir faire. Mais il nous a été particulièrement agréable de voir notre opinion corroborée par tant de personnalités plus autorisées que nous.

Au sixième concert d'abonnement, le 29 janvier, nous avons entendu Mme Nina Fallerio-Dalcroze, dont la voix si merveilleusement timbrée et l'admirable science du chant ont trouvé sans peine le chemin de tous les cœurs. La cantatrice a interprété l'air célèbre de la *Damnation de Faust* : « D'amour l'ardente flamme » et trois mélodies de Pergolèse, de Castillon et de Rameau. En *bis* elle a donné une des *Chansons du cœur qui vole* de M. Jaques-Dalcroze.

Au programme d'orchestre figuraient la première symphonie de Brahms, l'introduction du 2^{me} acte de l'opéra *Ingwelde* de Max Schillings, et l'arrangement pour orchestre seul de la scène finale de la *Walkyrie*.